

Maisons des Jeunes et de la Culture des Trois-Maisons Réunion d'installation du groupe de projet

Compte-rendu de la réunion du
vendredi 7 juillet 2017 – 17h – Ancienne école de Fontenoy

Assistaient à cette réunion :

Nom	Prénom	Fonctions	Contact
BAILLY	Fanny	Membre du bureau du Conseil citoyen Nancy Centre - Trois-Maisons	
BOULARD	Emilie	Membre du Collectif Nos3Maisons - usager	
COPINE	Stéphanie	Adhérente de la MJC	stephanie.copine@laposte.net
CUIGNET-ROYER	Frédéric	Président du Conseil citoyen des Rives de Meurthe	fcuignet@gmail.com
DOMINGER	Véronique	Membre du Collectif Nos3Maisons	veronique.dominger@sfr.fr
EUVRARD-PEUREUX	Emmanuelle	Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et au Sport	emmanuelle.euvrard@gmail.com
FAGNOT	Dominique	Co-président de la MJC et membre du collectif	dominique.fagnot@bbox.fr
FOUACHE	Corinne	Membre du Collectif Nos3Maisons et du CA de la MJC	alabarricadas83@yahoo.fr
HENART	Laurent	Maire de Nancy	laurent.henart@mairie-nancy.fr
JURIN	Valérie	Adjointe au Maire de Nancy	levyjurin@gmail.com
LEFEVRE	Cyrille	Membre du CA de la MJC, artiste résident et membre du Collectif Nos3Maisons	cyrille@tamabulsara.com
LEVY	Marianne	Co-présidente de la MJC	ml54lv54@gmail.com
MILANESE	Thomas	Co-président de la MJC	thomas.milanese@free.fr
MOUSTACHE	Roland	Membre du Collectif Nos3Maisons	rolandmoustachev@orange.fr
MROWICKI	Anne	Secrétaire de la MJC et membre du Collectif Nos3Maisons	patmro@wanadoo.fr
NESPOULOUS	Bastien	Directeur Général Adjoint - Ville de Nancy	bastien.nespoulous@mairie-nancy.fr
RETOURNARD	Françoise	Membre du CA de la MJC	clauderetournard@sfr.fr
ROLIN	Audrey	Salariée de la MJC	contact@mjc3maisons.fr
ROYER	Nadine	Directrice de la MJC	nadineroyer@wanadoo.fr
VINCENT	Christian	Membre du Collectif Nos3Maisons et du CA de la MJC	vincent.architecte@wanadoo.fr

Laurent HENART, Maire de Nancy, a ouvert la réunion en rappelant que l'Office Métropolitain de l'Habitat, excusé, avait vocation à prendre part au groupe de projet, de même que la Métropole (que lui-même et Valérie JURIN, élus métropolitains, représentent également).

Les membres du groupe de travail sont :

- Pour la MJC des Trois-Maisons :
 - Ponctuellement, Cécile DEMANGE, Membre du CA de la MJC ;
 - Stéphanie COPINE, Adhérente
 - Dominique FAGNOT, Co-président de la MJC
 - Marianne LEVY, Co-présidente de la MJC
 - Daniel MESTANZA, Artiste en résidence au sein de l'Atelier des Trois-Huit, sculpture, scénographie, webmaster de la MJC ;
 - Thomas MILANESE, Co-président de la MJC ;
 - Anne MROWICKI, Secrétaire du CA de la MJC ;
 - Audrey ROLIN, Salariée ;
 - Nadine ROYER, Directrice ;
 - Christian VINCENT, Membre du CA de la MJC.
- Pour le Collectif Nos3Maisons :
 - 3 personnes seront désignées pour participer de manière permanente au groupe de projet ;
 - 3 autres personnes seront désignées pour les réunions du groupe de projet, de manière tournante, selon leurs compétences, en fonction de l'ordre du jour. Ces personnes seront identifiées avant chaque réunion pour les invitations formelles.
- La première invitation est à adresser sur la boîte mail de contact du Collectif contact@nos3maisons.org, dans l'attente de la nomination des 3 membres permanents, puis des membres non permanents.
- Pour les Conseil citoyens (Rives de Meurthe et Nancy Centre – Trois-Maisons) :
 - Proposition de Frédéric CUIGNET-ROYER, Président du Conseil citoyen des Rives de Meurthe, de participation de une à trois personnes de chaque Conseil citoyen.
- Pour la Ville de Nancy :
 - Laurent HENART, Maire de Nancy ou son représentant ;
 - Valérie JURIN, Adjointe au Maire, déléguée au territoire Nancy Est ;
 - Emmanuelle EUVRARD-PEUREUX, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et au Sport ;
 - Bastien NESPOULOUS, Directeur Général Adjoint des Services, ou un membre de la Direction de la Jeunesse et des Sports.
- Pour la Métropole du Grand Nancy :
 - Laurent HENART et Valérie JURIN ;
 - Assistés des services métropolitains.
- Pour l'Office Métropolitain de l'Habitat :
 - Frédéric RICHARD, Directeur Général de l'Office Métropolitain de l'Habitat, ou son représentant.

Le secrétariat du groupe de projet est assuré par la Ville de Nancy, en lien avec la Direction de la MJC des Trois Maisons et avec le Collectif.

Les comptes rendus des réunions font l'objet d'une diffusion auprès des participants, permettant leur amendement. Ils font l'objet d'une adoption lors de la réunion suivante du groupe de projet : cette adoption du compte rendu de la rencontre précédente est le premier point de l'ordre du jour des réunions du groupe de projet.

Il est demandé de privilégier la tenue des réunions du groupe de projet à un horaire permettant la participation des bénévoles qui travaillent: l'horaire de 18h30 fait l'objet d'un consensus. Les réunions du groupe de projet se tiendront au rythme d'une réunion tous les 2 mois environ.

Emilie BOULARD interroge la municipalité pour savoir si les réunions du groupe de projet peuvent accueillir du public. Monsieur le Maire répond que cela lui semble difficile et qu'il serait préférable de laisser le groupe de projet travailler : cela n'empêche pas d'organiser des réunions complémentaires avec un public plus large que les membres du groupe de projet pour des consultations et concertations.

La liste des membres « permanents » du groupe de projet sera finalisée. La diffusion d'information collective est une exigence pour éviter les prises de contact directes ou les échanges bilatéraux (Je ne suis pas certain de saisir la portée exacte de cette dernière assertion. Il me semble que, au regard des échanges ayant eu lieu lors de la réunion, il conviendrait d'écrire : « *Les contacts directs ou les échanges bilatéraux doivent être évités au profit d'une communication collective favorisant un véritable débat démocratique* »).

L'équipe d'architectes de Christian ZOMENO n'est pas présente en raison de la résiliation du marché de maîtrise d'œuvre consécutive à la rencontre du samedi 27 mai 2017. M. ZOMENO se voit confier, conformément aux engagements pris lors de cette même rencontre, une étude de faisabilité sur les différents *scenarii* envisageables pour le déploiement des activités de la MJC et du projet associatif afférent. Le groupe de projet sera le pilote de cette étude de faisabilité.

Corinne FOUACHE pose la question de savoir de quel budget le groupe de projet pourrait disposer. Monsieur le Maire répond que le budget, mis au service du projet abouti issu du consensus du groupe dédié, ne pourrait excéder le montant initialement envisagé de 1,240 M€ HT. Cette somme est inscrite au Plan Pluriannuel d'Investissement de la Ville 2014-2020. Des opérations d'investissement peuvent cependant être envisagées au delà de cette date.

Stéphanie COPINE demande s'il y a délai concernant l'étude de faisabilité, Monsieur le Maire précise que le projet devra se fonder sur un consensus des participants. Il ne peut donc y avoir de délai dans la mesure où le débat est totalement ouvert. L'étude de faisabilité est mise au service de cette démarche de concertation qui doit aboutir à parachever le projet pour la MJC et son environnement.

Frédéric CUIGNET-ROYER insiste sur la nécessité d'une concertation large, qui prenne le temps des échanges pour dégager un consensus.

Le projet de la MJC, qui sera la base des échanges du groupe de projet, est en cours d'aboutissement. Il pourra être présenté au début de l'automne 2017.

Il est proposé que le projet de la MJC soit le sujet de la prochaine réunion du groupe de projet. M. ZOMENO assistera à cette rencontre.

Dans un second temps, lors d'une nouvelle rencontre, sur la base du projet présenté, M. ZOMENO présentera sa démarche méthodologique pour intégrer les différentes contributions à l'étude de faisabilité dont il a la charge, ainsi que la contribution du groupe de projet. Il devra préciser la manière dont il entend conduire sa mission au regard des exigences fixées par le groupe de projet.

Monsieur le Maire, interrogé par Roland MOUSTACHE sur le devenir de l'ancienne école de Fontenoy et du jardin partagé durant la période de concertation qui n'est pas limitée dans le temps (« *aucun calendrier n'est arrêté, on a l'éternité devant nous* »), réitère les engagements pris lors de la rencontre du 27 mai 2017 (courrier du 22 mai 2017), à savoir :

- préserver la destination des jardins partagés, au bénéfice des adhérents de la MJC, habitants du quartier et de la ville ;
- consolider l'enracinement de la MJC des Trois-Maisons dans son quartier et soutenir le développement de ses activités, sur la base d'un projet associatif partagé, fondé sur les besoins du territoire, visant à favoriser l'épanouissement des plus jeunes et à renforcer les liens intergénérationnels ;
- sauvegarder le bâtiment de l'ancienne école de Fontenoy au service du projet associatif de la MJC, projet d'intérêt général et public, répondant aux attentes des Nancéiennes et des Nancéiens ;
- envisager un schéma d'aménagement de qualité à l'échelle de l'ilot urbain Dusaulx – Fontenoy – Vinaigriers, permettant le maintien d'une vie sociale agréable et dynamique ainsi que l'accueil de nouveaux habitants.
- En outre, il déclare explicitement que, tant que le groupe de travail n'aura pas achevé sa mission et formulé ses propositions, aucune décision de cession de ces immeubles ou de modification de leur régime de propriété ne sera prise par la ville de Nancy, la MJC des Trois Maisons demeurant en charge de leur gestion.

Le PLU ne sera pas modifié confirme Laurent HENART, notamment la zone verte protégée.

Il est convenu de réunir le groupe de projet le **lundi 9 octobre 2017 à 18h30 à la MJC des Trois-Maisons** (lieu à préciser). Ordre du jour :

- approbation du compte rendu de la réunion du 7 juillet 2017 ;
- projet associatif de la MJC des Trois-Maisons.